

1110, chemin Principal Saint-Joseph-du-Lac (Québec) JON 1M0

Tél: 450-623-1072 Fax: 450-623-2889

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR DES TRAVAUX DE REMBLAI ET DÉBLAI SECTEUR DÉSTRUCTURÉ ET PÉRIMÈTRE URBAIN DE PLUS DE 200 m³ (262 ve³)

Coût 1000\$ + 10 \$/M³ jusqu'à concurrence de 25 000 \$ Dépôt 2 500 \$

Date de la demande :				Demande reçue le :				
□ Propriétaire □ Demandeur (procuration obligatoire)								
Nor Adr Télé	esse	e :  one :		Ville : Code Postal : Courriel :				
Emplacement des travaux :								
			Date prévue de la fin des travaux :	Coût approximatif des travaux :				
Exécutant des travaux								
	Coc	her si propriétaire						
Nor	n :	_		Téléphone :				
Adr	esse	e:						
Ville	e :	<u>-</u>		No RBQ :	No NEQ	No NEQ :		
Doc	um	nents requis			En annexe	À venir		
		•	ınt l'ensemble des bâtiments situé sur le	terrain	En annexe	À venir		
•	Une	•		terrain		<u> </u>		
•	Une Une Une mor tout frais con	copie d'un plan identific description du type d'ar copie de l'engagement ale, également par les c contaminant. Cet engaç , si le remblai contient ur		e demandeur est une person ue le remblai sera exempt à la réhabilitation du site, à : es prévus pour l'usage proje	ine de ses tré,			
•	Une Une Une mor tout frais con de l	copie d'un plan identific description du type d'ar copie de l'engagement ale, également par les c contaminant. Cet engaç , si le remblai contient ur formément aux normes e a Faune et des Parcs	nénagement projeté dûment signé par le demandeur et, si ce administrateurs ou dirigeants, à l'effet q gement inclut l'obligation de procéder ne contamination supérieure aux critère	e demandeur est une person ue le remblai sera exempt à la réhabilitation du site, à s es prévus pour l'usage proje tt durable, de l'Environneme	ane de sses tté, ant,			
•	Une Une Une mor tout frais con de l	copie d'un plan identific description du type d'ar copie de l'engagement ale, également par les c contaminant. Cet engag s, si le remblai contient ur formément aux normes e a Faune et des Parcs 1) rapport produit par un rmations suivantes :	nénagement projeté dûment signé par le demandeur et, si ce Idministrateurs ou dirigeants, à l'effet q gement inclut l'obligation de procéder ne contamination supérieure aux critère t guides du ministère du Développemer	e demandeur est une person ue le remblai sera exempt à la réhabilitation du site, à s es prévus pour l'usage proje tt durable, de l'Environneme	ane de sses tté, ant,			
•	Une Une Une tout frais con de l	copie d'un plan identifice description du type d'ar copie de l'engagement ale, également par les contaminant. Cet engage, si le remblai contient ur formément aux normes e a Faune et des Parcs  1) rapport produit par un rmations suivantes :  Une justification des trav	nénagement projeté dûment signé par le demandeur et, si ce administrateurs ou dirigeants, à l'effet q gement inclut l'obligation de procéder ne contamination supérieure aux critère t guides du ministère du Développemer ingénieur membre de l'ordre des ingéni	e demandeur est une person ue le remblai sera exempt à la réhabilitation du site, à : es prévus pour l'usage proje at durable, de l'Environneme eurs du Québec contenant	ine de ses sté, ent,			
•	Une Une Une mor tout frais con de I Un ( info	copie d'un plan identifice description du type d'ar copie de l'engagement rale, également par les contaminant. Cet engage, si le remblai contient un formément aux normes e a Faune et des Parcs  1) rapport produit par un rmations suivantes:  Une justification des trav  La nature et la quantité au remblai;  Un plan directeur de dra	nénagement projeté dûment signé par le demandeur et, si ce administrateurs ou dirigeants, à l'effet q gement inclut l'obligation de procéder ne contamination supérieure aux critère t guides du ministère du Développemer ingénieur membre de l'ordre des ingéni aux de déblai ou de remblai projetés; prévues des matériaux qui seront utilisé inage des eaux de surface concernant i est soumise, la manière dont le drainage	e demandeur est une person ue le remblai sera exempt à la réhabilitation du site, à : es prévus pour l'usage proje at durable, de l'Environneme eurs du Québec contenant es pour procéder au déblai le site pour lequel la deman	ane de ses té, ent, les ou de			



1110, chemin Principal Saint-Joseph-du-Lac (Québec) JON 1M0

Tél: 450-623-1072 Fax: 450-623-2889

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR DES TRAVAUX DE REMBLAI ET DÉBLAI SECTEUR DÉSTRUCTURÉ ET PÉRIMÈTRE URBAIN DE PLUS DE 200 m³ (262 ve³)

Coût 1000\$ + 10 \$/M³ jusqu'à concurrence de 25 000 \$ Dépôt 2 500 \$

Documents requis	En annexe	À venir
<ul> <li>Une (1) copie d'un plan d'implantation, préparé par un arpenteur-géomètre membre de l'ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, montrant :</li> </ul>		
La topographie actuelle et proposée du terrain;		
<ul> <li>Les cotes d'élévation du niveau fini des rues adjacentes au terrain;</li> </ul>		
<ul> <li>Les cotes d'élévation du niveau projeté du sous-sol et du rez-de-chaussée du bâtiment principal, le cas échéant;</li> </ul>		
À la suite des travaux, le requérant doit déposer une attestation de la conformité des travaux préparée par un arpenteur-géomètre membre de l'ordre des arpenteurs-géomètres du Québec.		
<ul> <li>Un engagement écrit et signé par le demandeur à l'effet qu'une étude de caractérisation environnementale sera produite et déposée au Service de l'urbanisme dans les trente (30) jours suivant la fin des travaux de remblai;</li> </ul>		
<ul> <li>Une estimation, réalisée par un membre d'un ordre professionnel compétent en la matière, des frais reliés à l'étude de caractérisation exigée en vertu du présent paragraphe;</li> </ul>		
<ul> <li>Une lettre de garantie bancaire irrévocable et inconditionnelle couvrant toute la durée des travaux jusqu'à un délai d'un (1) mois suivant la date prévue pour le dépôt de l'étude de caractérisation mentionnée au paragraphe précédent, et ce, pour une période d'au moins un (1) an pour un montant équivalant au coût estimé de l'étude de caractérisation, incluant les taxes, émise par une banque à Charte du Canada ou une caisse d'épargne et de crédit.</li> </ul>		
Si l'étude de caractérisation démontre que les travaux de remblai ont été effectués conformément aux dispositions législatives et réglementaires provinciales et particulièrement à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et sa réglementation afférente, la Municipalité libère la lettre de garantie bancaire en la remettant au requérant.		
Si, dans le délai prévu au premier paragraphe, le requérant n'a pas déposé l'étude exigée, la Municipalité encaisse la lettre de garantie bancaire et fait réaliser l'étude de caractérisation à même les montants de cette garantie.		
La remise, par le requérant, d'une lettre de garantie bancaire permet à la Municipalité d'exiger le paiement des sommes dues dès le 20e jour qui précède la date d'échéance de la lettre.		
<ul> <li>Une copie de l'engagement dûment signé par le demandeur et, si ce demandeur est une personne morale, également par les administrateurs ou dirigeants, à l'effet que le remblai sera exempt de tout contaminant. Cet engagement inclut l'obligation de procéder à la réhabilitation du site, à ses frais, si l'étude de caractérisation démontre une contamination supérieure aux critères prévus pour l'usage projeté, conformément aux normes et guides du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.</li> </ul>		
Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexe et exacts.	es sont à tous les	égards vrais
Signature : Date :		